



Arnaque site de jeu en ligne

Par **Batdu49**, le **21/06/2011** à **16:49**

Bonjour,

Je vous écris pour vous signaler un abus du consommateur, en effet, j'ai joué sur le site <http://www.prizee.com>, un site proposant plusieurs jeux avec des gains en monnaie virtuelle les "bubz" pouvant être échangés contre des lots pour un certain montant de "bubz".

J'ai donc atteint un montant pour avoir un macbook "999 bubz" en achetant des parties grâce à des recharges payantes en euros.

Hors après avoir atteint ce montant j'ai du remplir des objectifs en gagnant des parties, une sorte de défi.

J'ai ensuite, à ma plus grande surprise, du tourner une roue sur laquelle il y avait 16 cases, dont une gagnante.. Et comme vous pouvez l'imaginer... J'ai perdu.

Si la roue était véridique, j'aurai donc une chance sur 16, donc 6.25 % de gagner, hors il s'avère que dans la réalité, je dois disposer de moins de 0.01 %. il s'agit donc d'une première arnaque.

La deuxième étant qu'il n'est signalé nul part dans le règlement du site que le participant devra remplir un défi, et tourner une roue pour obtenir son gain, je doute aussi que la roue soit tourner au moment où un huissier est présent.

J'ai des copies du règlement et des conditions générales, des mails avec le SAV, ainsi qu'un appel téléphonique. Le tout pour prouver ce que j'affirme.

Merci de m'indiquer la marche à suivre.

Cordialement,
B.D.

Par **mimi493**, le **21/06/2011** à **19:15**

[citation]Si la roue était véridique, j'aurai donc une chance sur 16, donc 6.25 % de gagner, hors il s'avère que dans la réalité, je dois disposer de moins de 0.01 %.[/citation] vous ne pouvez pas le savoir. Même en faisant 100 fois, vous pouvez perdre 100 fois (revoyez vos proba dans le contexte d'un tirage avec remise)

Si vous voulez avoir des chances, il faut faire des constats par huissier (mails et conversations téléphoniques n'ont aucune valeur)